

AUTO MOTO ECOLE JAURES



AUTO-ECOLE CERTIFIÉE

69 AVENUE JEAN JAURES

93220 – GAGNY

01.43.09.24.46

Automotoecolejaures69@gmail.com

<https://permisgagny.com/>

EVALUATION DE DEPART

Pour débiter votre formation une évaluation de vos compétences, d'une durée de 60 minute, va être réalisée. Cette évaluation est conforme à l'arrêté du 5 mars 1991 et étendue par le décret du 26 décembre 2000, lorsqu'un candidat choisit de s'inscrire dans notre auto-école, qu'elle soit en ligne ou non, une évaluation de départ de 1h est systématiquement planifiée après en avoir informé le candidat

Cette heure d'évaluation permettra à l'enseignant de la conduite de déterminer le nombre d'heures nécessaires au candidat pour qu'il puisse obtenir son permis de conduire.

1. Parcours de formation

Cette évaluation permettra de vous proposer un parcours de formation accompagné d'une proposition chiffrée

2. Items évalués

Cette évaluation portera sur :

- Vos prérequis en matière de connaissances du code de la route et de conduite d'un véhicule ;
- Vos expériences vécues en tant qu'usagers de la route ;
- Vos compétences psychomotrices ;
- Vos motivations.

3. Le moyen utilisé

Cette évaluation est réalisée sous forme d'une heure de conduite avec un véhicule et un enseignant

4. Informations du public

Le procédé de l'évaluation est porté à la connaissance du public et l'évaluation est alors réalisée par un enseignant de la conduite au moyen d'une fiche préétablie